

[panorapresse.ouest-france.fr](https://panorapresse.ouest-france.fr)

## Les élèves de l'école privée devront changer d'établissement en 2027 L'école Sainte-Marie-Madeleine va définitivement fermer

4-5 minutes

### L'école Sainte-Marie-Madeleine va définitivement fermer

C'était annoncé le 8 janvier : l'école privée Sainte-Marie-Madeleine « pourrait » disparaître. Une semaine après, c'est officiel : « Après plusieurs mois d'analyses financières approfondies et malgré une mobilisation importante des équipes éducatives, des familles et des partenaires de l'établissement, la décision a été prise de mettre fin à l'activité de l'école Sainte-Marie-Madeleine de [Barfleur](#) au 31 août 2026 », a annoncé la congrégation des sœurs de Sainte-Marie-Madeleine-Postel.

**45 000**

**euros**

**C'est la somme qui manque à l'école pour continuer à exister.**

Fondée en 1774, l'école scolarise aujourd'hui 72 élèves, de la maternelle au [CM2](#). Depuis plusieurs années, elle fait face à une « baisse importante des effectifs » et à des comptes « structurellement déficitaires ». Les projections pour 2025-2026 annoncent un déséquilibre compris entre 40 000 et 45 000 euros, malgré les efforts de réduction des charges et le soutien ponctuel de la congrégation.

**J'ai deux enfants scolarisés**

**à cette école.**

**En tant que parent, c'est un déchirement.**

**Laura Boyere**

**Présidente des parents d'élèves**

Une cagnotte, lancée fin 2025 par l'association des parents d'élèves, a pourtant suscité un fort élan de solidarité : environ 14 000 euros ont été récoltés. Pour Laurent Lechapelays, directeur diocésain de l'enseignement catholique, « il y a eu 60 000 euros récoltés au total avec la cagnotte, les mécénats et les dons libres, mais cela s'est avéré insuffisant ». Il faudrait en effet environ 100 000 euros pour garantir la pérennité de l'établissement sur deux ans.

**Le forfait communal**

**au cœur des tensions**

Selon l'école, la situation financière a été fragilisée par le refus de plusieurs communes de verser le forfait communal, participation facultative aux frais de scolarité dans le privé. Sept communes avaient été pointées du doigt par parents et élus locaux. Six d'entre elles avaient fermement

rappelé, avant-hier, qu'elles n'ont aucune obligation légale de financer l'école privée dès lors qu'un accueil peut être assuré dans le public.

L'école, ancrée depuis plus de 250 ans dans la vie du village, était un lieu de transmission fort : des parents d'élèves y avaient eux-mêmes été scolarisés, selon Laura Boyere, la présidente de l'association des parents d'élèves. « Nous avons été prévenus en personne lors d'une réunion avant-hier, par la congrégation. Beaucoup de parents étaient étonnés et avaient encore de l'espoir », explique-t-elle.

### Et après ?

Pour le moment, la congrégation n'a pas décidé ce qu'elle allait faire des bâtiments qui leur appartiennent. Concernant l'argent récolté, il sera rendu aux donateurs : « Initialement, on a récolté l'argent dans l'unique but d'assurer un fonctionnement de l'école pendant deux ans. Elle ferme, donc l'argent sera restauré aux donateurs », affirme Laura Boyere, initiatrice de la cagnotte.

Les familles seront accompagnées vers de nouvelles solutions de scolarisation, notamment à l'école Notre-Dame de [Saint-Pierre-Église](#). « On a tout tenté. Maintenant, il faut tourner la page pour retrouver une stabilité. C'est compliqué pour les enfants. Nous allons continuer à animer l'école jusqu'au bout. Les bénéfices qui seront générés durant les manifestations serviront à offrir aux enfants une magnifique sortie de fin d'année, afin que l'école de [Barfleur](#) continue de briller dans leurs cœurs et dans leurs souvenirs », conclut Laura Boyere, après des semaines voire des mois de combat.

Léa CORBET



L'école privée de [Barfleur](#) compte actuellement 72 élèves. Elle fermera officiellement en août prochain. | DR